

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ARSÈNE DUMONT

Aptitude de la France à fournir des colons

Journal de la société statistique de Paris, tome 41 (1900), p. 15-26

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__15_0

© Société de statistique de Paris, 1900, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

APTITUDE DE LA FRANCE A FOURNIR DES COLONS (1).

Si la France avait eu une connaissance plus complète et plus claire de son véritable état démographique, peut-être eût-elle hésité à acquérir l'immense empire colonial qu'elle a conquis. Il semble qu'elle ait pris conseil plutôt de son amour-propre que des véritables intérêts de sa population.

Quoi qu'il en soit, les colonies demandent des capitaux et des colons. Il y a place dans nos nouvelles possessions, s'écriait naguère un partisan convaincu de la politique coloniale, « pour cent cinquante millions de Français ». Les gouverneurs, jaloux de faire prospérer les pays confiés à leurs soins, s'efforcent d'y appeler des immigrants français, d'y retenir des militaires libérés du service ou des fonctionnaires près de prendre leur retraite.

La chambre française d'agriculture du Tonkin demande au Protectorat d'attirer dans le haut pays des cultivateurs français et d'y fonder des communes françaises. La Nouvelle-Calédonie, Madagascar, font entendre le même appel. L'Algérie et la Tunisie poussent des cris de détresse, prétendant qu'elles vont être inondées par les étrangers si l'on ne trouve moyen d'y faire affluer l'élément national. Aussi l'action gouvernementale et l'initiative privée rivalisent-elles de zèle pour encourager le départ des colons, présenter l'émigration comme une bonne action et une bonne affaire, les émigrants comme ayant bien mérité de la patrie.

Chaque année, des fonds sont votés par les Chambres pour favoriser leur départ, leur assurer au moins le transport gratuit, et souvent de sérieuses subventions pour frais de premier établissement. Les conférences, les journaux, les brochures à bas prix se multiplient pour éveiller le goût des aventures lointaines dans la nation. Il semble qu'elle soit inépuisable en hommes comme en argent et qu'on ne puisse jamais trop lui en enlever.

Les écrivains se demandent si la France a le génie de la colonisation ou si, après l'avoir autrefois possédée, elle ne l'a point perdu de nos jours et par quels moyens elle pourrait le recouvrer. On n'entend plus parler que d'esprit d'entreprise, de force d'expansion, d'influence et de prestige à conquérir ou préserver, de principes et de systèmes.

(1) Communication faite à la Société de statistique de Paris dans la séance du 21 juin 1899.

En opposition avec ce langage tout empreint de métaphysique, la démographie, qui ne se préoccupe que d'objets concrets, tangibles et mesurables, essaie de préciser ce que l'on entend par expansion coloniale. Expansion est l'action d'épandre. Que se propose-t-on de répandre dans ces vastes régions ? Notre capital et notre population sans doute.

Pour notre capital, je ne m'arrêterai point à prouver qu'il n'y en a point trop en France, que notre développement intérieur, l'organisation de la viticulture intensive et de l'agriculture intensive en exigeraient beaucoup plus que nous n'en possédons. Quant à notre population, je me propose d'établir qu'elle est déjà insuffisante sur le sol français.

I.

Pour y parvenir, je me demanderai quel est actuellement l'état démographique de la France ? Quel est celui que l'on doit désirer ? Que manque-t-il pour qu'il soit réalisé ? Ce sont là trois questions ou plutôt trois catégories de questions qu'il est intéressant de résoudre d'abord pour la France entière, ensuite à propos de chaque département. On verra de la sorte, avec précision, les limites de ce qui nous est impossible.

La France avait, avant la guerre, 542 240 kilomètres carrés de superficie; elle n'en compte plus depuis lors que 528 572. Elle possédait, sur ce territoire ainsi réduit, lors du recensement de 1896, trente-huit millions et demi d'habitants, ce qui équivaut à une densité de 72,8 habitants par kilomètre carré. Mais, sur ce chiffre d'habitants, plus de onze cent mille étant des étrangers qu'il n'est pas légitime de compter comme formant partie intégrante de la nation, la population française résidant sur notre sol n'était, en réalité, que de trente-sept millions quatre cent mille habitants et la densité actuelle tombe à 70,6 habitants par kilomètre carré.

TABLEAU A. — France entière.

	État actuel.	Desideratum.	Ideal.	Deficit sur le desideratum.
Superficie	528 572 ^{kmq}	»	542 240 ^{kmq} (1)	»
Population en 1896	38 517 975	52 857 200	55 000 000	14 282 025
Densité	72,8	100	100	27,2
Nombre moyen annuel de naissances (1893-1897)	857 785	1 155 539 (2)	1 650 000	297 754
Nombre moyen annuel de décès.	811 607	770 359	1 100 000	— 41 248
Excès annuel des naissances	46 178	385 180	550 000	339 023
Natalité	22,2	30,0	30,0	10,0
Mortalité.	21,0	20,0	20,0	— 1,0
Excès de la natalité	1,2	10,0	10,0	8,6
Nuptialité	7,4	8,0	8,0	0,6
Fécondité des mariages	2,7	3,5	3,5	0,8
Natalité légitime.	20,3	28,0	28,0	7,7
Natalité naturelle (pour 1 000 habit.).	1,9	2,0	2,0	0,1
Pour 100 naissances de toute nature, combien de naturelles ?	8,8	6,6	6,6	— 2,2

(1) Superficie de la France avant la guerre.

(2) Avec la population actuelle.

Relativement aux nations voisines, cette densité est très faible. La densité de la population italienne dépasse cent dix, et elle est plus forte sur la frontière française, dans le Piémont et surtout la Ligurie, que dans l'ensemble du royaume. La densité de l'empire d'Allemagne est de cent à peu près; mais elle est plus grande sur la frontière française que dans l'ensemble de l'empire; elle dépasse cent quatorze dans le grand-duché de Bade et l'Alsace-Lorraine, cent cinquante dans la Prusse rhénane. En Belgique, elle est d'environ deux cent vingt, dans les Pays-Bas de cent cinquante-trois; elle dépasse maintenant deux cents pour l'Angleterre et le pays de Galles. Dans les îles Normandes, elle était, en 1891, de plus de quatre cent soixante-dix. Sur toutes nos frontières de l'est et du nord, la population est donc beaucoup plus compacte qu'en France. Il faut ajouter que la population de tous ces pays étant en progrès rapide, la densité progresse nécessairement de la même manière.

Ces faits bien connus étant rappelés, il n'est pas possible, si peu exigeants que nous soyons envers nous-mêmes, d'ambitionner pour la France une densité de population inférieure à cent habitants par kilomètre carré, c'est-à-dire à un habitant par hectare.

C'est la densité de l'empire d'Allemagne. Il l'atteint aujourd'hui et va la dépasser demain. On ne doit pas oublier que notre sol est plus fertile dans son ensemble que celui des diverses nations qui nous entourent. Il se prête presque partout à la culture du blé et, sur d'immenses étendues, à la culture de la vigne et des fruits. Il offre à l'élevage et à l'industrie laitière de vastes prairies naturelles et des herbages excellents; ses crus de vins, d'eaux-de-vie et de cidre, de beurres et de fromages sont incomparables. L'étendue considérable de ses côtes sur les deux mers permet à de nombreuses familles de vivre de la pêche ou du transport des marchandises.

La nature a beaucoup fait pour nous et, cependant, la population reste clairsemée. L'Espagne seule, à cause principalement de la stérilité de son plateau central, présente une densité inférieure à celle de la France.

Il y a plus : comme les deux cinquièmes seulement de notre population vivent de l'agriculture, c'est-à-dire au plus quinze millions et demi d'habitants, il s'ensuit que la fraction de territoire afférant à chacun de ceux qui vivent de la terre est de trois hectares quarante ares, soit, pour une famille normale comprenant le père, la mère et trois enfants, une étendue moyenne de dix-sept hectares. Il s'agit, bien entendu, d'espace superficiel et non de terre cultivable. Les habitants qui vivent du commerce, de l'industrie ou des professions libérales occupent, eux aussi, un certain espace; les rochers, les forêts, les landes, les routes et les canaux en occupent encore bien davantage, et quatre pour cent environ de notre territoire n'est pas cultivable. Toutefois, ce simple calcul suffit pour montrer que si la population française n'est pas plus nombreuse, ce n'est pas la terre qui lui manque. Il serait plus juste de dire que c'est la population qui manque à la terre, que notre sol est insuffisamment peuplé et cultivé. Faute de capitaux d'exploitation, faute de connaissances agricoles et horticoles nécessaires, parfois faute de bras intelligemment dirigés, sa productivité est certainement deux fois, peut-être trois fois moindre qu'elle ne devrait être.

Quand une population se livre à la culture intensive, à l'industrie ou au commerce, il n'y a, pour ainsi dire, point de limite à sa densité, ou plutôt elle n'en a d'autres que l'étendue, la richesse et les besoins de sa clientèle. Les densités extrêmes, comme celles de la population de Londres ou de Paris, ne peuvent se main-

tenir que grâce à l'existence au dehors et au loin de nombreuses populations plus clairsemées. Mais, étant donné notre état de civilisation, il y a certainement une limite à la raréfaction des habitants au-dessous de laquelle la terre est délaissée, perd son maximum de productivité, d'utilité pour la race qui l'habite. A mesure que le capital susceptible d'être consacré à l'exploitation du sol augmente, il faut moins d'hommes dans les campagnes, si l'on se contente d'une culture arriérée et si l'on n'ambitionne que les rendements de l'époque antérieure. Au contraire, il en faut le même nombre ou même un nombre plus considérable, si l'on veut tirer de la terre tout ce que l'union de la science et des capitaux abondants peut lui faire donner. L'agriculture française demande des capitaux et des hommes; les capitaux vont chercher à l'étranger un emploi qu'ils pourraient plus avantageusement, pour la nation, trouver dans la mise en valeur du sol de la patrie, et les hommes émigrent vers les villes ou ne naissent plus en nombre suffisant.

Pendant les cinq dernières années pour lesquelles le mouvement de la population nous est actuellement connu, le nombre des naissances a été annuellement de 22,2 pour mille habitants. C'est une natalité très inférieure à celle des autres nations et à ce qu'elle devrait être. Il est impossible de désirer pour la France une natalité moindre que trente naissances pour mille habitants. Ce taux, qui serait pour nous un idéal, est généralement dépassé en Europe.

Notre mortalité, pour la même période, est en moyenne de 21,0. Elle n'est pas très élevée en elle-même, mais le devient relativement si l'on tient compte du très petit nombre des naissances. C'est assurément un souhait très modéré que de voir cette mortalité s'abaisser à vingt seulement.

Si ces deux améliorations dans la natalité et la mortalité se produisaient, l'excès des naissances sur les décès, qui est actuellement de 1,2 seulement par an pour mille habitants, serait de dix. Au lieu d'être de quarante-six mille, il s'élèverait à près de quatre cent mille, et le chiffre de notre population, au lieu d'être à peu près stationnaire, recommencerait à s'accroître comme chez les autres nations de l'Europe.

Un autre desideratum extrêmement modeste serait de voir notre nuptialité se relever à huit au lieu de 7,4, et la fécondité moyenne des mariages, réellement par trop insuffisante de 2,7, passer à trois et demi. La multiplication de ces deux facteurs l'un par l'autre nous donnerait, comme expression de la natalité légitime, vingt-huit au lieu de 20,3 qui est le chiffre actuel. Pour chaque millier d'habitants, il pourrait se produire deux naissances naturelles, chiffre à peu près égal à celui d'aujourd'hui, qui compléterait les trente naissances par mille habitants qui forment l'expression de notre ambition minimum en fait de natalité générale.

Ce n'est pas une ambition excessive. Si la France avait, par an, un excédent de trois cent quatre-vingt cinq mille naissances, en le conservant tout entier sur son territoire, sans en exporter aucune partie par l'émigration hors frontière, il lui faudrait quarante années pour atteindre le chiffre de cinquante-trois millions d'habitants et la densité désirable de cent habitants par kilomètre carré. C'est alors seulement qu'elle pourrait songer à consacrer tout ou partie de ces excédents annuels au peuplement des contrées étrangères.

L'état démographique que la France aurait atteint de la sorte au prix de quarante années de recueillement et de progrès continu, ne serait que la santé. Il serait infiniment supérieur à l'état de langueur malade dans lequel nous traînons; mais il

n'aurait rien d'exubérant en lui-même et, d'ailleurs, les autres peuples de l'Europe l'auraient probablement infiniment dépassé à cette époque, puisque la plupart le dépassent déjà de beaucoup aujourd'hui même.

Il est permis de rêver une France plus vigoureuse, ayant recouvré l'intégrité des cinq cent quarante-deux mille kilomètres carrés qu'elle possédait depuis des siècles, présentant sur ce sol cinquante-cinq millions d'habitants, avec une densité de cent habitants à l'hectare, seize cent cinquante mille naissances par an, onze cent mille décès et un excédent disponible de plus d'un demi-million d'hommes par année. Cet idéal démographique qui, pour nous, paraît fabuleux, est réalisé présentement sous nos yeux par l'empire d'Allemagne, presque de point en point, et l'on ne peut dire, par conséquent, qu'il soit irréalisable. Tout aussi peu chimérique est l'état démographique de l'Angleterre qui présente deux cents habitants par kilomètre carré. Notre sol est meilleur et notre race aussi intelligente, nous pourrions avoir la même densité, ce qui donnerait à la France non plus cinquante-cinq, mais bien cent dix millions d'habitants, une puissance absolue et relative plus grande qu'à aucune époque de l'histoire, et l'hégémonie de l'espèce humaine. Entre notre état actuel et un tel degré de prospérité, il n'existe aucun obstacle essentiel et infranchissable. L'impossibilité de l'atteindre n'est que relative, c'est un simple effet de notre ignorance des phénomènes démographiques et des mesures propres à en amener une heureuse modification.

Quoi qu'il en soit, l'état démographique de la France actuelle, envisagée dans son ensemble, étant aussi défectueux, il est, dès à présent, à prévoir qu'il sera difficile de trouver sur son sol des départements aptes à fournir des colons. Sous ce rapport, on les a divisés en trois catégories : les départements méridionaux situés au sud du quarante-sixième degré de latitude ou coupés par lui. Ils sont au nombre de quarante-deux, et c'est à eux, ou tout au moins à la plupart d'entre eux, que s'adresse naturellement la demande d'hommes formulée par les colonies. Situées comme elles le sont toutes dans des pays intertropicaux, ou du moins très chauds, elles ne peuvent espérer d'être jamais peuplées par des familles venues de la partie septentrionale de la France, qui seraient dans l'impossibilité de s'y acclimater.

La partie de la France qui jouit du climat méditerranéen est assez bien déterminée par la culture de l'olivier. Elle comprend une partie des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, une très petite partie de l'Ardèche, la moitié environ de la Drôme, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, la partie littorale du Var, des Alpes-Maritimes et de la Corse. Les habitants en sont, en quelque sorte, tout acclimatés dans l'Afrique du Nord. A cette aire très restreinte, s'en ajoute une seconde comprenant des populations plus ou moins acclimatables. Mais la limite septentrionale descend dans le plateau central bien au sud du quarante-sixième et, en tout cas, il est bien certain qu'elle ne remonte plus au nord. C'est là, seulement, qu'il y a chance de trouver des familles de paysans capables de coopérer à la conquête démographique des colonies situées au sud de la Méditerranée, c'est-à-dire à l'occupation du sol et au travail agricole ; car, pour ce qui est des colonies intertropicales, tout le monde en convient, il faut songer tout au plus à l'exploitation et non au peuplement.

La partie septentrionale de la France a été divisée en deux régions par une ligne partant du point de séparation entre les trois départements de l'Allier, de la Loire et de Saône-et-Loire, remontant vers le nord jusqu'à la frontière septentrionale de

la Nièvre et se dirigeant ensuite vers l'embouchure de la Seine. La première région comprend vingt-deux départements situés au nord-ouest et au centre; la seconde, vingt-trois départements, y compris la Seine et le Haut-Rhin, situés entre la Seine et la Saône d'une part, la frontière de l'Est de l'autre, et particulièrement exposés à l'invasion germanique en temps de guerre, à l'infiltration germanique en temps de paix.

Pour chacune de ces trois régions, les départements ont été classés en cinq catégories d'après leur aptitude à fournir des colons, le criterium de cette aptitude étant formé moins par la densité même et par la natalité que par l'excès des naissances sur les décès.

La première catégorie de départements comprend ceux qui ont présenté des excédents de décès sur les naissances pendant chacune des cinq années étudiées. La seconde, les départements qui ont présenté des excédents de décès pour l'ensemble de la période quinquennale, mais qui, néanmoins, pendant une ou plusieurs années de cette période, ont présenté des excédents de naissances. La troisième comprend les départements qui ont offert un excédent de naissances sur les décès pendant l'ensemble de la période quinquennale, mais qui, néanmoins, ont eu des excédents de décès pendant une ou plusieurs années de cette période, excédents compensés, et au delà, par les excédents de naissances des années heureuses. La quatrième catégorie est formée par les départements qui, pendant chacune des cinq années de la période étudiée, ont présenté des excédents de naissances, mais qui, antérieurement, ont eu parfois des années malheureuses où les décès ont dépassé les naissances. Ce sont des départements à santé chancelante, qui ont été malades, et pour lesquels les rechutes sont à craindre. Enfin, la cinquième catégorie comprend un petit nombre de départements dans lesquels l'excès des décès ne s'est jamais produit et qui, sous ce rapport tout au moins, jouissent d'un état de santé démographique.

Les autres symptômes de l'oliganthropie, tels que l'abaissement de la natalité et la diminution de la densité de la population, varient le plus souvent d'un mouvement parallèle avec les excès des décès sur les naissances ou des naissances sur les décès; ce dernier phénomène procure une mesure aussi exacte que facilement saisissable de la vigueur ou de la langueur démographique de nos départements.

II.

Examinons, en premier lieu, la région du Nord-Est. (Voir le tableau B, page 21.)

Dans ce tableau, comme dans les suivants, les départements se trouvent rangés par ordre croissant de santé; les quatre premiers formant la première catégorie sont les plus malades. Ce sont l'Aube, l'Yonne, la Côte-d'Or et la Haute-Marne. Dans ces quatre départements, la densité varie de trente-sept habitants par kilomètre carré à moins de quarante-cinq; la natalité est extrêmement faible, variant de seize naissances et une fraction à dix-neuf pour mille habitants. Aussi, bien que la mortalité soit à peu près égale à la moyenne française, les excédents de décès sont très considérables. Ils se sont élevés à dix-huit mille sept cents en cinq ans pour l'ensemble des quatre départements. Si bien que la densité si faible de la population diminue encore tous les jours.

Il va sans dire que des départements dont la santé est ainsi délabrée et anémiée

sont hors d'état de fournir des colons. Ce sont eux, tout au contraire, qui auraient besoin d'être colonisés. Sur les deux millions huit cent cinquante-trois mille hectares qu'ils comprennent ensemble, ils n'ont que onze cent quatre-vingt-quatre mille habitants. Pour parvenir à la densité désirable d'un habitant à l'hectare, il leur faudrait donc recevoir tout près de seize cent soixante-neuf mille immigrants, empruntés aux autres parties de la France.

TABLEAU B. — Vingt-trois départements situés au nord-est.

Départements.	Superficie en kilomètres carrés.	Population en 1896.	Densité.	Naissances (1893-1897).	Décès (1893-1897).	Excès des naissances sur les décès (1893-1897).	Natalité.	Mortalité.
I.								
Aube	6 026	251 435	41,7	24 039	28 371	— 4 332	19,1	22,5
Yonne	7 460	332 656	44,6	27 396	33 910	— 6 514	16,5	20,3
Côte-d'Or	8 786	368 168	42,0	32 673	37 342	— 4 669	17,6	20,2
Haute-Marne	6 256	232 057	37,0	21 237	24 441	— 3 204	18,3	21,0
II.								
Somme	6 277	543 279	86,3	59 108	59 828	— 720	21,7	22,0
Oise.	5 886	401 511	68,7	43 777	45 969	— 2 192	21,6	22,9
Meuse.	6 240	290 384	46,5	28 160	31 113	— 2 953	19,3	21,4
Seine-et-Marne	5 931	350 044	59,0	36 643	38 340	— 1 697	20,9	21,9
Seine-et-Oise	5 658	669 098	118,0	70 979	75 298	— 4 319	21,2	22,5
Haute-Saône	5 375	272 811	50,7	28 338	29 974	— 1 636	20,8	21,9
III.								
Ardennes.	5 252	318 865	60,7	32 833	31 785	1 048	20,6	19,9
Aisne	7 428	541 613	72,9	60 726	58 781	1 945	22,4	21,7
Marne	8 205	439 577	53,5	49 668	48 279	1 389	22,6	21,9
Meurthe-et-Moselle.	5 279	466 417	88,3	51 897	49 680	2 217	22,2	21,3
Vosges.	5 903	421 412	71,3	52 185	47 759	4 226	24,7	22,6
Doubs.	5 260	302 046	57,2	35 050	33 383	1 667	23,2	22,1
Jura.	5 055	266 143	52,6	32 873	30 268	2 635	24,7	22,7
Seine-Inférieure	6 342	837 824	132,5	116 856	109 784	7 072	27,8	26,2
IV.								
Seine	479,5	3 340 514	6 968,8	383 145	350 854	32 291	22,9	21,0
V.								
Saône-et-Loire.	8 627	621 237	72,0	70 090	59 630	10 460	22,5	19,2
Haut-Rhin	608	88 047	144,8	10 760	8 582	2 178	24,4	19,5
Pas-de-Calais	6 751	906 249	134,2	137 060	90 189	46 871	30,2	19,9
Nord	5 777	1 811 868	313,6	256 551	182 533	74 018	28,3	20,1

La seconde catégorie comprend six départements qui ne présentent, ni si régulièrement ni depuis un temps aussi long, des excédents de décès sur les naissances. Leur natalité est également un peu moins faible, variant de dix-neuf à près de vingt-deux et se rapprochant ainsi de la moyenne française. Ils doivent leurs excédents de décès à la fois à cette légère infériorité de la natalité et à une élévation plus grande de la mortalité, principalement dans l'Oise et Seine-et-Oise.

Sous le rapport de la densité, les variations d'un département à l'autre sont considérables. Le voisinage de Paris, qui déborde en quelque sorte sur Seine-et-Oise, lui vaut une densité de cent dix-huit habitants. Dans la Somme, elle atteint quatre-vingt-six; mais, dans les autres départements, elle tombe partout au-dessous de la moyenne française et se rapproche des densités minimales des départements de la première catégorie, sans toutefois descendre aussi bas.

La troisième catégorie comprend huit départements qui ont présenté pendant au moins une année, sur les cinq de la période étudiée, un excès de décès sur les naissances. Ce phénomène fâcheux ne va pas jusqu'à empêcher qu'ils ne présentent un excédent de natalité pour l'ensemble de la période quinquennale; mais il prouve qu'ils sont, eux aussi, atteints par l'oliganthropie et qu'ils ne tarderont pas à entrer dans la voie où tant d'autres départements les ont précédés.

Sauf les Ardennes, tous ont une natalité et une mortalité supérieures à la moyenne française. La natalité atteint même 24,7 à la fois dans les Vosges et dans le Jura, et 27,8 dans la Seine-Inférieure, ce qui est assez satisfaisant pour la France. Mais, dans ce dernier département, la mortalité dépasse vingt-six, de sorte que les excédents de naissances n'atteignent pas, en moyenne, quinze cents par an, ce qui est fort peu, étant donnée la population considérable de ce grand département.

Sa densité est de cent trente-deux habitants par kilomètre carré, grâce aux usines et aux prolétaires qu'elles occupent.

Dans la Meurthe-et-Moselle, l'Aisne, les Vosges, la densité se rapproche de la moyenne française. Dans les quatre autres départements, elle lui est sensiblement inférieure.

La Seine est moins un département qu'une agglomération *sui generis*, incapable de se suffire à elle-même et de vivre de sa vie propre, la terre manquant manifestement à l'homme qui doit tirer sa subsistance en pain, viande, vin, légumes et autres denrées des autres départements.

Cette densité folle de 6 966,8 habitants par kilomètre carré dénote, comme celles de toutes les grandes fourmilières humaines, une mauvaise répartition des moyens de culture mentale, jointe à une circulation insuffisante des marchandises, des hommes et des idées dans l'ensemble de la nation. Une commune ainsi hypertrophiée n'est plus une collectivité normale. Elle envoie une fraction considérable de ses enfants et de ses vieillards mourir en dehors de son territoire, de sorte que sa mortalité, artificiellement réduite, se trouve précisément égale pour la période que nous embrassons à la moyenne française.

Malgré sa teneur très supérieure en adultes, la natalité n'est supérieure à la moyenne nationale que d'une fraction d'unité. Les excédents de naissances sur les décès sont seulement d'un peu plus de six mille par année, ce qui n'est rien pour une telle agglomération, et le passé a montré qu'ils sont aussi précaires qu'ils sont faibles.

Dans la catégorie des départements où les décès n'ont jamais dépassé les naissances, nous ne trouvons pour cette région que quatre noms. Le Haut-Rhin n'est que la dixième partie d'un département; Saône-et-Loire n'a qu'une densité médiocre, égale seulement à la moyenne française, et une natalité à peine supérieure. Mais, heureusement, les deux derniers départements offrent le tableau consolant d'une santé démographique florissante.

Le Pas-de-Calais offre un excédent annuel moyen de plus de neuf mille trois cents

naissances sur les décès. En retenant sur son sol tous les habitants qui y naissent, et sans le concours de l'immigration étrangère, il lui suffirait de dix années seulement pour porter le chiffre de sa population de neuf cent six mille habitants, qu'elle atteint actuellement, à un million, et sa densité de cent trente-quatre habitants par kilomètre carré, à près de cent cinquante. La mortalité s'est abaissée au-dessous de vingt et la natalité, en progrès sensible, dépasse trente. Tandis que l'état démographique de la France devient plus mauvais d'année en année, celui du Pas-de-Calais s'améliore sous tous les rapports.

Le département du Nord offre, sur un territoire moindre que celui du Pas-de-Calais, une population presque exactement double, de sorte que sa densité, unique en France, dépasse maintenant trois cent treize habitants au kilomètre carré. Sa natalité a quelque peu fléchi, elle est aujourd'hui inférieure à celle du département précédent et ses excédents de naissances sont proportionnellement un peu moindres. Mais la mortalité reste faible, et l'ensemble de l'état démographique annonce une collectivité pleine de vigueur.

Relativement à l'ensemble de ce groupe, il est à remarquer que les départements à densité considérable, loin d'avoir des habitants à exporter dans les départements voisins à population clairsemée ou dans les colonies, sont un foyer d'appel pour les travailleurs venus des autres parties de la France ou de l'étranger. Par contre, la population tend à émigrer des départements où elle est déjà trop rare et, faute d'initiative sans doute, le capital et le travail délaissent de plus en plus la terre dans les campagnes où ces deux éléments de production se trouvent déjà en quantité insuffisante. Les dix-sept départements de cette région où la densité de la population est trop faible comptent ensemble dix millions neuf cent vingt-cinq mille hectares et seulement six millions quatre cent vingt-trois mille habitants. Encore ce chiffre n'est-il atteint qu'en y comprenant les étrangers non naturalisés qui s'y trouvaient au moment du dernier recensement. Ce sont donc quatre millions et demi d'immigrants qu'il faudrait y importer pour élever la population au minimum désirable de cent habitants par kilomètre carré.

Étant donnée la densité supérieure de l'empire d'Allemagne et principalement des provinces rhénanes, cette raréfaction de la population en Champagne et en Bourgogne semble appeler l'invasion germanique. La densité de la population dans la Prusse rhénane est au moins triple de celle des quatre départements les plus mal partagés de notre nord-est. S'il s'agissait de rochers immobiles, ce serait sans conséquence ; mais les hommes, sans avoir à beaucoup près la mobilité des eaux, possèdent tout au moins celle des sables, et une dune haute de cent vingt mètres ne peut rester indéfiniment juxtaposée à une autre qui n'en a que quarante, sans déborder sur elle et la recouvrir. C'est un résultat qu'une tempête peut amener brusquement ou les vents faibles avec lenteur ; mais qui de façon ou d'autre doit se produire fatalement. Les évolutions insensibles et silencieuses préparent les révolutions irrésistibles. C'est à la France de prendre pleine conscience du phénomène démographique qui s'accomplit dans son sein et d'en comprendre la menaçante signification.

Les colonies et l'Afrique du Nord en particulier réclament des colons, nous dit-on, et si elles ne sont occupées par des Français, menacent d'être envahies par des étrangers. Il n'est que trop vrai. Malheureusement, la Champagne et la Bourgogne elles aussi réclament de nombreux colons français sous peine d'être envahies par

des immigrants étrangers. De même que l'infiltration des Germains dans la Gaule latine prépara les grandes invasions, la conquête démographique de nos départements du nord-ouest par la race germanique rendrait inévitable un changement de domination politique.

Si la France du midi, du centre ou de l'ouest disposait de quelques millions de colons, ce n'est pas hors de nos frontières qu'il faudrait les diriger, mais bien entre la Seine et les Vosges : car, mal pour mal et douleur pour douleur, mieux vaudrait laisser prendre aux races plus prolifiques, quelque'une de nos possessions d'Afrique ou d'Asie que la Haute-Marne, l'Yonne ou la Côte-d'Or.

III.

Ces millions de colons que réclament impérieusement les colonies et plus encore notre région du nord-est, ce n'est pas notre deuxième région, la France du centre et de l'ouest, qui peut les fournir ni en totalité ni en partie.

TABLEAU C. — Vingt-deux départements situés au centre et à l'ouest.

Départements.	Superficie en kilomètres carrés.	Population en 1896.	Densité en 1896.	Naissances (1893-1897).	Décès (1893-1897).	Excès des naissances sur les décès (1893-1897).	Natalité.	Mortalité.
I.								
Orne	6 144	339 162	55,2	29 045	41 169	— 12 124	16,2	24,2
Eure	6 037	340 652	56,4	33 372	41 958	— 8 586	19,5	21,6
Calvados	5 692	417 176	73,2	42 594	50 074	— 7 480	20,4	24,0
Sarthe	6 244	425 077	68,0	42 382	49 611	— 7 229	19,9	23,3
Eure-et-Loir	5 939	280 469	47,2	29 355	31 949	— 2 594	20,9	22,7
II.								
Manche	6 439	500 052	77,6	52 903	58 091	— 5 188	21,1	23,2
Maine-et-Loire	7 218	514 870	71,3	47 063	50 853	— 3 790	18,2	19,9
Indre-et-Loire	6 158	337 064	54,7	29 847	32 687	— 2 840	17,7	19,3
Mayenne	5 212	321 187	61,6	34 678	36 497	— 1 819	21,5	22,7
III.								
Ille-et-Vilaine	6 992	622 039	88,9	74 170	70 163	4 007	23,8	22,5
Nièvre	6 888	333 899	48,4	31 970	31 381	589	19,1	18,7
IV.								
Loir-et-Cher	6 421	278 153	43,3	27 956	25 526	2 430	20,1	18,3
Deux-Sèvres	6 054	346 694	57,2	34 990	30 980	4 010	20,1	17,8
Vienne	7 036	338 114	48,0	34 178	29 636	4 542	20,2	17,5
Indre	6 906	289 206	41,8	29 883	24 213	5 670	20,6	16,6
Cher	7 303	317 725	47,6	35 371	29 689	5 682	20,3	17,0
Allier	7 381	424 378	57,4	42 676	35 171	7 505	20,1	16,5
Vendée	7 015	441 735	62,9	51 788	39 524	12 264	23,4	17,9
Loire-Inférieure	6 979	646 172	92,6	71 556	61 920	9 636	22,1	19,1
Morbihan	7 092	552 028	77,8	78 019	57 328	20 691	28,2	20,7
Côtes-du-Nord	7 217	616 074	85,3	94 303	71 363	22 940	30,6	23,1
Finistère	7 029	729 648	105,2	118 873	86 200	32 673	32,6	23,6

On trouve d'abord, sur vingt-deux départements dont elle se compose, une première catégorie de cinq départements dans lesquels les excédents de décès sur les naissances se produisent sans exception tous les ans ; ce sont l'Orne, l'Eure, le Calvados, la Sarthe, l'Eure-et-Loir. La densité de la population est dans tous en décroissance constante et cependant elle est faible. Dans le Calvados elle est encore quelque peu supérieure à la moyenne française ; mais dans tous les autres, elle est très inférieure. C'est de trente-deux à cinquante-trois habitants par kilomètre carré qu'il faudrait ajouter à la population actuelle pour l'élever à la densité désirable d'un habitant par hectare. Tous ces départements présentent une mortalité supérieure ou même très supérieure à la moyenne française. Il est à remarquer que sous ce rapport de la mortalité, les cinq départements normands sont parmi ceux qui occupent la situation la plus défavorable. Par contre, la natalité est faible ou très faible, bien qu'elle montre une légère tendance à se relever dans le Calvados et même dans l'Eure. Mais dans l'Orne, elle descend à 16,2 naissances par an pour mille habitants, abaissement qui n'est dépassé que dans le Gers et le Lot-et-Garonne.

Une deuxième catégorie de départements, qui comprend la Manche, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire et la Mayenne ont présenté, tout compensé, pour l'ensemble de la période quinquennale un excès de décès sur les naissances ; mais toutefois, pendant une ou plusieurs de ces cinq années, les naissances ont encore dépassé les décès, ce qui témoigne que le mal est moins invétéré, moins régulier et moins profond. La natalité est, elle aussi, quelque peu moins faible, quoique toujours inférieure au niveau déjà si bas de la natalité moyenne de la France. Par contre, la mortalité, dépassant dans chaque département la natalité, dépasse aussi, pour deux d'entre eux, la Manche et la Mayenne, la moyenne de la nation.

La densité de la population, presque égale à la moyenne française dans le Maine-et-Loire, lui est un peu supérieure dans la Manche ; mais elle lui est très inférieure dans la Mayenne et surtout dans l'Indre-et-Loire. Dans le premier de ces départements, c'est plus de trente-huit, dans le second, c'est plus de quarante-cinq habitants par kilomètre carré, qu'il faudrait ajouter pour que la population atteignît la densité minimum satisfaisante d'un habitant à l'hectare.

L'Ille-et-Vilaine et la Nièvre ont présenté pour l'ensemble de la période quinquennale et, tout compensé, plus de naissances que de décès ; mais pendant une ou plusieurs années, les décès ont dépassé les naissances. Étant donnée la tendance générale à l'oliganthropie, c'est un phénomène inquiétant, qui, partout où il se produit, tend à se renouveler et à devenir régulier. La densité de la population, qui est en décroissance, est encore assez forte dans l'Ille-et-Vilaine ; mais dans la Nièvre, elle n'est pas la moitié de la normale désirable. Dans le premier de ces deux départements, la natalité et la mortalité sont l'une et l'autre supérieures à la moyenne nationale. Au contraire, dans la Nièvre, elles sont l'une et l'autre inférieures.

La région que nous étudions présentement nous offre onze départements, soit exactement la moitié, qui présentent régulièrement des excédents de naissances sur les décès. Mais si l'on met à part les trois départements bas-bretons, ce qui frappe, c'est la lenteur de la vie, leur torpeur démographique. Tous les chiffres y sont faibles. La densité de la population souvent n'atteint pas cinquante habitants par kilomètre carré, ou ne dépasse ce chiffre que de fort peu ; les excédents de naissances sont minimes, la natalité très faible est toujours, sauf en Vendée, inférieure à la moyenne française. S'il se produit encore des excédents de natalité, cela vient de ce que la

mortalité a, dans cette région, considérablement diminué. Elle n'est plus que de 16,6 dans l'Indre et tombe dans l'Allier à 16,5 décès pour mille habitants. C'est un minimum qui ne s'était encore jamais observé dans aucun département français, et qui tend à rapprocher celui-ci des moyennes si heureusement faibles qui sont depuis longtemps habituelles en Norwège. Certes, il vaudrait mieux voir la natalité française se relever ; mais il faut se féliciter néanmoins, au milieu des tristesses que ne motive que trop notre affligeant état démographique, de constater cet allègement inespéré du tribut payé à la mort. Toutefois, cette diminution de la mortalité ne met en nulle sorte ces départements en état de fournir des émigrants ; leur densité si faible est partout en décroissance, par les progrès de l'émigration des campagnes vers les grandes villes dont ils sont dépourvus.

(A suivre.)

Arsène DUMONT.
